

Belfort,
le 17 avril 2015

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT POUR LES CAMPING-CARS

Par : **Jean-Marie Herzog**, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et des travaux et **Claude Joly**, conseillère municipale déléguée chargée du tourisme.

Pour développer l'attrait touristique de Belfort, la Ville de Belfort a décidé d'aménager, sur le parking de l'Epide, une aire de stationnement réservée aux camping-cars en transit. Les camping-caristes pourront bénéficier, dès la mi-mai, de ce nouvel équipement situé à deux pas de la vieille ville.

En juin 2014, la Ville de Belfort a aménagé un parking public sur un terrain non utilisé de l'EPIDE, situé 90 avenue de la Miotte. Une convention avait été signée avec l'EPIDE, qui reste propriétaire du terrain, pour les travaux et la mise à disposition de cet espace. Le loyer payé par la Ville de Belfort est de 1700 € par an. Une partie de ce terrain, qui a la particularité d'être plat, sera réservée aux camping-cars.



UNE AIRE DE STATIONNEMENT ÉQUIPÉE

Cette aire de stationnement des camping-cars sera équipée :

- de 8 places délimitées permettant le stationnement des véhicules mais pas le déploiement d'un auvent, de manière à limiter la durée de stationnement qui pourrait être fixée à 48h via une signalétique adaptée,
- d'une zone aménagée avec une fosse de vidange afin d'assurer le dépotage du réservoir,
- de bornes permettant l'alimentation en eau des camping-cars ainsi que leur raccordement électrique,
- de containers.

Cet espace sera en libre accès depuis le parking. Le stationnement, tout comme sur le reste de ce parking, sera gratuit. Un jalonnement spécifique sera mis en place pour indiquer les accès.

LES TRAVAUX

Les travaux consistent à :

- créer une zone avec une structure adaptée recouverte d'un enrobé permettant la circulation de ces véhicules,
- mettre en place tous les réseaux (électricité, eau et assainissement) permettant le fonctionnement des bornes et l'évacuation des eaux vannes,
- créer quelques aménagements du parking (marquage, signalétique, zone pour les déchets) pour assurer le bon fonctionnement.

Les travaux se dérouleront pendant trois semaines, à compter du 20 avril 2015. Le coût, estimé à 120 000 € TTC à la charge de la Ville, a été inscrit au budget prévisionnel 2015.

Cette intervention est une première étape dans l'aménagement de cet espace. Après un bilan de la fréquentation, il est envisagé de finaliser l'embellissement de la zone de façon à répondre exactement au Plan Local d'Urbanisme.

LES ENJEUX SUR LE PLAN TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le camping-car est devenu en quelques années un véritable phénomène de société.

Les camping-caristes, amateurs de courts séjours, ont un impact non négligeable sur l'économie locale. Accueillir les camping-cars s'inscrit donc dans une démarche de développement touristique local. Cette clientèle est très intéressante du fait notamment qu'elle est présente en dehors des périodes scolaires.

L'autonomie d'un camping-car étant limitée à deux ou trois jours selon le nombre d'occupants, le ravitaillement en eau et la vidange des eaux usées et des toilettes chimiques nécessite de recourir à une aire de services.

L'aire de stationnement de Belfort répondra aux besoins des camping-caristes étant située à proximité de la vieille ville (les camping-caristes se déplacent à pied ou à vélo).

Quelques chiffres

- Près de 500 000 camping-caristes en France
- 52 % sont des seniors actifs
- 62 % des camping-caristes ont un revenu mensuel supérieur à 2000 € et 12 % à 4500 €
- 88 % s'approvisionnent dans les commerces locaux
- 75 % restent moins de 36 heures sur un même lieu.
- Plus de 80% sont amateurs du patrimoine naturel et historique.